

Cfdt:

S'engager pour chacun  
Agir pour tous

VEOLIA EAU

N°334

L'inf'eau du Mardi

Enfin, Mardi !

## LE CONTRE POUVOIR GAGNANT

VEOLIA EAU

CCE extraordinaire PSE - R1 (suite)

**Entre opportunisme financier et argument de crise devenu cache-sexe : comment faire toujours plus avec moins !**

Aujourd'hui mardi se tient la deuxième partie de la réunion du CCE extraordinaire du 7 mars dernier, au cours de laquelle nous devons aborder les *Livres I et II*. Or, seul le *Livre II* avait pu être abordé.

Question principale à l'ordre du jour aujourd'hui :

« *Projet de plan de sauvegarde de l'emploi et informations visées à l'article L.1233-30 du Code du Travail sur :*

- *le projet de départs volontaires et de licenciement économique collectif et sur un projet de plan de sauvegarde de l'emploi (articles L.1233-30 et suivants et L. 1233-61 et suivants du Code du Travail – procédure dite du « Livre I »)*
- *les critères d'ordre des licenciements (article L.1233-5 du Code du Travail)*
- *les conditions de mise en œuvre du congé de reclassement (article R.1233-17 du Code du travail) »*

Cette réunion n'a vraiment rien d'emballant : nous aurions vraiment préféré débattre d'un nécessaire projet d'organisation, sans en passer par un PSE qui, pour la CFDT, n'est fondé que sur des approximations, tant nos «têtes pensantes» sont éloignées des réalités de terrain. D'autant plus que celui qui est devenu Directeur Général n'est qu'un sous-traitant rémunéré pour une mission dont le but principal est de procurer des revenus aux actionnaires. La preuve en est avec le maintien à 0,7 euros du dividende : **les restrictions sont toujours pour les seuls salariés !**

Quoi qu'il en soit, le sujet est indéniablement sur la table et nous ne l'évacuerons pas en faisant l'autruche. Nous tenterons de démontrer que **nous avons besoin de l'ensemble des salariés, de leurs compétences, de leurs dévouements à l'Entreprise**, si nous ne voulons pas nous retrouver demain face à un constat d'échec, dans lequel personne ne sortirait gagnant. La théorie est une chose, la pratique en est une autre. Nous affirmons haut et fort que depuis plus de 150 ans les salariés font de l'excellent travail !

Au fil des années, nous avons dû nous adapter à toutes sortes de changements (Pôle Eau, nouveaux outils, CSC, CSP, PIVO, SAE, *Convergence*, *Hellébore*, l'environnement économique, etc.). Le développement de l'ensemble des projets se fait maintenant à une vitesse exponentielle, sans jamais prendre le temps nécessaire à l'analyse, à l'évaluation (exemple des «pilotes») et surtout en y associant de moins en moins les salariés. Et pourtant, c'est bien la richesse de nos pratiques qui devrait permettre d'orienter les schémas organisationnels de demain, certainement pas les graphiques de notre président par intérim.

**C'est pourquoi nous jugeons ce PSE autant infondé qu'absurde.**

La Direction tentera pourtant de démontrer le bien-fondé de son plan auprès de la DIRECCTE... Vous pouvez compter sur la pugnacité de la CFDT pour récolter le plus d'éléments (économiques et sociaux) afin de démontrer le contraire à la DIRECCTE !

**Plus nombreux, plus forts, préparons ensemble la révolte des salariés, sans regarder les étiquettes syndicales, ni les catégories socioprofessionnelles. Nous sommes tous concernés, partants comme restants.**

À suivre...





S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DU  
BUREAU NATIONAL CONFÉDÉRAL

**N°16**

13 mars 2014

### PACTE DE RESPONSABILITÉ LA CFDT SIGNE LE RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Réuni les 12 et 13 mars 2014, le bureau national de la CFDT a décidé à l'unanimité de signer le relevé de conclusions des réunions paritaires du 28 février et du 5 mars 2014 portant sur le volet engagement des partenaires sociaux du Pacte de responsabilité.

Le relevé reprend des points essentiels revendiqués par la CFDT :

- Engagements chiffrés sur l'emploi par contractualisation dans les branches,
- Engagements sur la montée en compétence et en qualification et reconnaissance dans les classifications,
- Engagements sur le suivi des marges de manœuvre pour l'investissement,
- Engagement sur le déploiement des différents dispositifs du pacte par le dialogue social à tous les niveaux (interprofessionnel national, branches, entreprises, territoires).

Il s'agit maintenant pour le gouvernement de faire connaître très rapidement ses intentions sur les baisses des prélèvements et de fixer un calendrier de mise en œuvre du Pacte.

La CFDT sera très vigilante à l'égard du patronat et du gouvernement sur la concrétisation du Pacte dans les branches et les entreprises et sur le suivi de la trajectoire de baisse des prélèvements dans le respect des engagements des entreprises via l'observatoire tripartite.

Pour la CFDT, ce relevé de conclusions s'inscrit dans la dynamique engagée dans les trois accords interprofessionnels signés en 2013 et permet d'aller plus loin dans le dialogue social et économique, facteur d'emploi et de compétitivité.

**SERVICE DE PRESSE**

TÉL : 01 42 03 90 12  
presse@cdfd.fr

DAMIEN CERQUEUS  
Attaché de Presse

ISABELLE PORET  
Assistante

ISABELLE PERRIN  
Responsable du Service  
Information Communication

CFDT.FR

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL

4, BOULEVARD DE LA VILLETTE  
75955 PARIS CEDEX 19

**Informez, revendiquez, négociez... Votez CFDT.**

